

IMMOBILIER

**Chargée des relations
presse et de la
communication**

Nicole Lardeux
lardeuxn@cfdt-services.fr

Assistante
Dany Yim
yimd@cfdt-services.fr

**Contact
Immobilier**

Marie-Christine Dussaux
Secrétaire Fédérale
dussauxm@cfdt-services.fr

Assistante
sabad@cfdt-services.fr

Tour Essor
14, rue Scandicci
93508 Pantin Cedex
tél 01 48 10 65 90
fax 01 48 10 65 95
services@cfdt.fr

Site www.cfdt-services.fr



Communiqué de Presse

Pantin, le 19 octobre 2009

La « bulle » de Center Parcs suite !

Cette entreprise, réputée pour sa bulle d'eau qui propose de vivre des moments de détente, d'émotion et de complicité avec la famille et les amis, avance masquée en ce qui concerne sa restructuration, notamment pour la mobilité de ses salariés.

La direction de Center Parcs a présenté le 14 octobre 2009 un projet devant les membres du CCE réuni en séance extraordinaire.

Elle a informé les élus d'une restructuration en leur présentant un document dense, de 45 pages par « Power Point ».

Pas besoin de porter des lunettes de plongée pour remarquer que Center Parcs s'essaie à naviguer entre deux eaux !

La direction omettrait-elle de passer par une négociation sur la GPEC ?

Bien que cette présentation aura duré 5 heures, aucun document n'a été laissé aux représentants du personnel pour qu'ils aient le temps et la capacité de les analyser.

La CFDT n'a pas manqué de rappeler ses obligations à l'entreprise

Pour elle, malgré la buée produite « dans la bulle », les objectifs de ce plan sont limpides :

transférer les services comptabilité en Hollande et 15 salariés sont concernés par ce plan de restructuration.

En France, une restructuration ne peut pas être menée si les élus n'ont pas donné leur avis, **or le CCE de Center Parcs ne s'est toujours pas prononcé.**

La Direction se permet, malgré tout, de rencontrer les salariés concernés un à un, mardi 20 et mercredi 21 octobre 2009. Ce qui fait dire à la CFDT que la direction cherche à éviter de mettre en place un PSE ?

La CFDT dit NON :

1. elle refuse toute forme d'intimidation ! Les procédures doivent être respectées.
2. elle revendique l'ouverture immédiate d'une négociation GPEC.

Ce n'est qu'un début, a priori d'autres restructurations sont envisagées sur Center Parcs...

Seule une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences pourra éviter aux salariés de sombrer.

Voilà ce que revendique la CFDT !